

GEST1PM

2014 - 2015

Année d'études préparatoire au master en sciences de
gestion**A Louvain-la-Neuve - 1 année - Horaire de jour - En français**Mémoire/Travail de fin d'études : **NON** - Stage : **NON**Organisé par: **Faculté des sciences économiques, sociales, politiques et de communication (ESPO)**Code du programme: **gest1pm****Table des matières**

Introduction	2
Profil enseignement	3
- Compétences et acquis au terme de la formation	3
- Programme détaillé	3
- Programme par matière	3
Informations diverses	5
- Conditions d'admission	5
- Evaluation au cours de la formation	7
- Formations ultérieures accessibles	7
- Gestion et contacts	7

GEST1PM - Introduction

INTRODUCTION

Introduction

Cette année préparatoire vous permettra d'acquérir les compétences nécessaires pour entamer le programme de master en sciences de gestion.

La réussite du programme de l'année préparatoire est sanctionnée par une attestation qui donne accès au programme de master visé.

Votre profil

Ce programme est accessible si vous êtes titulaire d'un diplôme de l'enseignement supérieur non universitaire de type court ou de type long (voir conditions d'admissions).

L'année préparatoire est également accessible

- sur base de la valorisation des savoirs et compétences acquis par expérience personnelle ou professionnelle ;
- sur base d'une valorisation de 180 crédits ECTS par le Jury d'admission (admission personnalisée sur dossier).

Votre programme

En fonction du parcours antérieur de l'étudiant, le programme (de maximum 60 crédits) sera constitué d'un ensemble de cours défini en concertation avec le conseiller aux études. Ces cours seront choisis au sein du programme de bachelier en sciences économiques et de gestion.

GEST1PM - Profil enseignement

COMPÉTENCES ET ACQUIS AU TERME DE LA FORMATION

L'année préparatoire fournit à certaines catégories d'étudiants (cfr "admission à la formation") le complément qui prépare aux enseignements des masters en sciences de gestion en 120 et 60 crédits. Ce complément poursuit principalement deux objectifs :

- assurer ou renforcer la formation à la démarche scientifique et aux instruments nécessaires pour les études en master (analyse statistique, anglais, logiciels informatiques de base, etc.) ;
- assurer ou consolider la formation dans les disciplines de base pertinentes des masters en sciences de gestion.

GEST1PM Programme détaillé

PROGRAMME PAR MATIÈRE

L'année préparatoire est constituée de 60 crédits maximum.

Les étudiants venant de certaines filières pourraient, après analyse de leur dossier, ne pas devoir prendre certains cours (voir à ce sujet les conditions d'admission).

o Cours de base (31 crédits)

Les étudiants porteurs d'un diplôme de bachelier en comptabilité bénéficient généralement (après autorisation du responsable de programme) d'une dispense pour le cours LECGE1219. De même, les étudiants porteurs d'un diplôme de bachelier en marketing ou en commerce extérieur obtiennent généralement (après autorisation du responsable de programme) une dispense pour le cours LECGE1213.

o LECGE1222	Microéconomie	François Maniquet, Eve Ramaekers	45h+15h	5 Crédits	1q
o LECGE1219	Comptabilité II et analyse des états financiers	Yves De Rongé (coord.), Michel De Wolf	45h+15h	5 Crédits	2q
o LECGE1221	Droit commercial et fiscalité	Patrick De Wolf, Michel De Wolf	60h	5 Crédits	2q
o LECGE1213	Marketing	Nicolas Kervyn de Meerendré	30h+15h	4 Crédits	1q
o LECGE1315	Stratégie d'entreprise <i>au Q2 chez A. Vas</i>	Vincent Meurisse, Nicolas Neysen, Alain Vas	20h+10h	4 Crédits	1 ou 2q
o LECGE1223	Gestion de la production et des opérations	Pierre Semal	30h	4 Crédits	1q
o LECGE1321	Management humain	Nathalie Delobbe	30h+15h	4 Crédits	2q

o Cours au choix

Les étudiants dispensés du cours de comptabilité (LECGE1219) prendront le cours de Finance, les autres celui de Théorie des organisations. Le cours de Finance non suivi en année préparatoire pourra être inscrit au programme de master 60 (GEST2M1).

o LECGE1332	Finance	Philippe Grégoire	30h+15h	4 Crédits	1q
o LECGE1317	Théorie des organisations	Mathieu de Nanteuil	30h	4 Crédits	1q

o Cours en méthodes quantitatives (16 crédits)

o LECGE1224	Statistique en économie et gestion II	Jan Johannes, Catherine Timmermans (supplémentaire Jan Johannes)	30h+15h	5 Crédits	2q
o LECGE1112	Mathématiques en économie et gestion I <i>au Q1 chez P. Lambrechts</i>	Pieter Klaessens, Pascal Lambrechts	45h+30h	6 Crédits	1q
o LECGE1337	Mathématiques avancées et fondements d'économétrie	Françoise Lefèvre	30h+15h	5 Crédits	2q

o Cours de langue (5 crédits)

⌘ LANGL1532	Anglais interactif pour les étudiants en Business (niveau intermédiaire+) <i>Peut être remplacé par le cours LANGL 1332 (ci-dessous) moyennant l'autorisation du responsable du programme</i>	Catherine Avery (suppléante Charlotte Peters), Stéphanie Brabant, Nicholas Gibbs (suppléante Katherine Opello), Marielle Henriet (coord.), Sandrine Meirlaen, Philippe Neyt, Katherine Opello, Charlotte Peters, Françoise Stas	60h	5 Crédits	1 + 2q
-------------	--	---	-----	-----------	-----------

⌘ Cours de remplacement pour ANGL 1532

(Moyennant l'autorisation du responsable du programme)

⌘ LANGL1332	Anglais des affaires	Ahmed Adriouèche, Aurélie Deneumoustier, Fanny Desterbecq, Sandrine Meirlaen, Sandrine Mulkers, Adrien Pham (coord.), Marc Piwnik, Albert Verhaegen (coord.)	60h	5 Crédits	1 + 2q
-------------	----------------------	---	-----	-----------	-----------

GEST1PM - Informations diverses

CONDITIONS D'ADMISSION

Décret du 31 mars 2004 définissant l'enseignement supérieur, favorisant son intégration dans l'espace européen de l'enseignement supérieur et refinançant les universités.

Les conditions d'admission doivent être remplies au moment même de l'inscription à l'université.

ATTENTION : A partir de l'année académique 2015-2016, et ce en raison de l'application du décret du 7 novembre 2013 définissant le paysage de l'enseignement supérieur et l'organisation académique des études, les années préparatoires au master ne seront plus organisées.

Conditions générales

Accès à l'année préparatoire sur base d'une "passerelle" : voir [les pages sur les passerelles](#)

A l'issue de la procédure d'admission pour les masters, l'étudiant peut être amené à suivre des enseignements complémentaires qui représentent au maximum 60 crédits supplémentaires. Lorsque ces enseignements complémentaires dépassent 15 crédits, cette formation constitue une année d'études préparatoire.

Accès à l'année préparatoire sur base de la valorisation des savoirs et compétences acquis par expérience personnelle ou professionnelle :

L'article 53 du décret du 30 mars 2004 précise que: "par dérogation à l'article 51, sans préjudice de l'article 60, et en vertu d'une décision des autorités académiques, en vue de l'accès à des études de deuxième cycle, le jury de ces études peut valoriser les savoirs et compétences d'étudiants acquis par leur expérience personnelle ou professionnelle.

Cette expérience utile doit correspondre à au moins cinq années d'activités, compte non tenu des années d'études supérieures qui n'ont pas été réussies. Au terme d'une procédure d'évaluation organisée par les autorités académiques, le jury juge si les aptitudes et connaissances de l'étudiant sont suffisantes pour suivre ces études avec succès".

Accès à l'année préparatoire sur base d'une valorisation de 180 crédits ECTS par le Jury d'admission (admission personnalisée sur dossier) pour les porteurs d'un grade académique d'une université belge ou d'un titre ou grade étranger (qui ne donne pas accès à cette année d'études sur base des conditions générales reprises ci-dessus).

Conditions spécifiques d'admission

{13575476825190}1) Les étudiants porteurs d'un grade académique de type court délivré hors université, dont l'intitulé est repris ci-dessous, ont accès aux études des masters en sciences de gestion à l'université après réussite d'une année préparatoire de maximum 60 crédits (**passerelle de catégorie 1**) :

- BA en commerce extérieur (C)
- BA en comptabilité (C)
- BA en marketing (C)
- BA-AESI en sciences économiques et sciences économiques appliquées (C)
- BA en assurances (C)
- BA en gestion des transports et logistique d'entreprise (C)
- BA en e-business (C)
- BA en informatique de gestion (C)

2) Les étudiants porteurs d'un grade académique de bachelier de l'enseignement supérieur hors université de type long, dont l'intitulé est repris ci-dessous, ont accès aux masters en sciences de gestion à l'université après une procédure d'admission (**passerelle de catégorie 2**) :

- BA ingénieur commercial (L)
- BA en gestion publique (L)
- BA en gestion de l'entreprise (L)
- BA en traduction et interprétation (L)

A l'issue de la procédure d'admission, le jury :

- ou bien autorise l'accès immédiat de l'étudiant en première année du master en 120 crédits ou au master en 60 crédits, sans que son programme ne puisse dépasser 75 crédits (60 crédits du Master + 15 crédits complémentaires)

- ou bien conditionne l'accès aux masters par la réussite d'une année d'études préparatoire de maximum 60 crédits dont le contenu sera défini par le jury au cas par cas.

3) Les titulaires d'un diplôme universitaire de premier cycle, belges ou étrangers, auxquels il manque plus de 15 crédits et au maximum 60 crédits de prérequis pour être admis dans le master 120 en sciences de gestion (cfr conditions d'admission :), peuvent avoir accès au master 120 en sciences de gestion après réussite d'une année d'études préparatoire dont le contenu sera défini au cas par cas.

Procédures particulières d'admission et d'inscription

Pour les étudiants de la première catégorie, toute demande d'admission doit être introduite auprès du Service .

Pour les étudiants des deuxième et troisième catégories, toute demande d'admission doit être introduite auprès du responsable académique du programme par l'intermédiaire du secrétariat de la Louvain School of management. Elle doit être accompagnée d'un curriculum vitae et d'une copie des résultats détaillés de toutes les années supérieures antérieures.

EVALUATION AU COURS DE LA FORMATION

Les méthodes d'évaluation sont conformes [au règlement des études et des examens](#). Plus de précisions sur les modalités propres à chaque unité d'enseignement sont disponibles dans leur fiche descriptive, à la rubrique « Mode d'évaluation des acquis des étudiants ».

- a) Evaluation continue : exercices et travaux personnels
- b) Examens écrits et oraux

FORMATIONS ULTÉRIEURES ACCESSIBLES

La réussite de l'année préparatoire est la condition suffisante et nécessaire à l'accès aux Masters en Sciences de gestion pour les passerelles de catégorie 1 et pour certains étudiants de passerelle de catégorie 2. Elle ne donne pas lieu à la délivrance d'un diplôme.

GESTION ET CONTACTS

Gestion du programme

Entité de la structure SESP

Acronyme	SESP
Dénomination	Bureau du premier cycle
Adresse	Place Montesquieu, 1 bte L2.08.08 1348 Louvain-la-Neuve Tél 010 47 41 16 - Fax 010 47 45 61
Secteur	Secteur des sciences humaines (SSH)
Faculté	Faculté des sciences économiques, sociales, politiques et de communication (ESPO)
Commission de programme	Bureau du premier cycle (SESP)

Responsable académique du programme : [Valérie Swaen](#)

Jury

Président : **Pierre Dehez**
Secrétaire : **Mathieu Van Vyve**

Personnes de contact

Conseillère aux études : **Cécile Delannay**
Personne de contact : **Marie Lefevre**